

UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

# TRANSPORT LE MAG

#2 /// AVRIL - JUIN 2026

## MÊMES ROUTES, MÊMES RÈGLES



**VUL le tachygraphe  
devient obligatoire  
en international**





## A LA UNE

VUL le tachygraphe devient obligatoire en international



## DOSSIER

• La consultation sur la SEF •///4

## AÉRIEN

• Fièrement PNC •///6  
• Taxes Françaises •///8

## ACTUALITÉS - VIE FÉDÉRALE

• Félicitations Sabrina •///9  
• Félicitations Manu & Peggy •///9  
• L'UNSA Transport à LA RÉUNION •///18

## ROUTE

• VUL ce qui va changer en transport international///10  
• Transport de fond une chute du cash qui s'accélère ///12

## SECTIONS & ÉLECTIONS

• Nouvelles sections  
Résultats des Élections ///14

## MARITIME

• Défendre les salariés avant tout ///16

CE NUMÉRO COMPREND UNE PUBLICITÉ EXPLICITE EN PAGE 5, LES LOGOS DE NOS PARTENAIRES, AU QUOTIDIEN EN PAGE 19, UNE PUBLICITÉ ANCV EN PAGE 21, UNE PUBLICITÉ PLUXEE EN PAGE 20 ET UNE PUBLICITÉ MALAKOFF-HUMANIS EN PAGE 15.

## ÉDITORIAL

Le mot du secrétaire général

# L'été est enfin là !!!

Pour beaucoup, il est synonyme de vacances, de retrouvailles en famille et de moments de repos bien mérités. C'est une période essentielle pour prendre du recul, se ressourcer et retrouver l'énergie nécessaire afin d'aborder les mois à venir avec sérénité.

Par **Jérémy SASTRE**



Cette année, le début de l'été revêt une signification toute particulière. **Le 20 juin dernier, nous avons célébré les 90 ans des congés payés, l'une des plus grandes conquêtes sociales de notre histoire.**

Derrière ce droit qui nous paraît aujourd'hui naturel se cachent des femmes et des hommes qui se sont battus pour obtenir davantage de justice, de dignité et de reconnaissance pour les travailleurs. Cet anniversaire nous rappelle qu'aucun acquis social n'est jamais définitivement garanti. **Chaque droit obtenu est le fruit de l'engagement collectif et doit continuer à être défendu.**

À l'UNSA-Transport, nous poursuivons cette ambition avec détermination. Notre fédération connaît une dynamique de développement encourageante, portée par la qualité des services que nous proposons, par l'investissement de nos équipes et par notre conception d'un syndicalisme autonome, responsable et profondément ancré dans les réalités du terrain. **Cette autonomie est notre force** : elle permet à chacune de nos équipes d'agir avec réactivité, de répondre aux attentes des salariés et de **construire un syndicalisme efficace, pragmatique et proche de celles et ceux qu'il représente.**

## ÉDITORIAL



Si cette période estivale doit permettre à chacun de profiter de ses proches et de recharger les batteries, elle ne doit pas nous faire perdre de vue les enjeux qui nous attendent. **L'expérience nous montre que l'été est parfois propice à des réorganisations, à des évolutions d'entreprises ou à des décisions prises dans une moindre vigilance collective.** La rentrée peut alors réserver quelques surprises. Plus que jamais, nous devons rester attentifs, défendre nos acquis et poursuivre le développement de notre organisation afin d'être toujours plus forts pour accompagner les salariés et faire avancer de nouvelles conquêtes sociales.

Soyez assurés que la Fédération UNSA-Transport restera pleinement mobilisée tout au long de l'été. Aux côtés de celles et ceux qui profiteront de quelques jours de repos, mais aussi auprès de tous les salariés qui continueront à exercer leur métier pendant cette période, parfois dans des conditions exigeantes. **Nos équipes resteront disponibles pour répondre à vos questions, vous accompagner et défendre vos droits.** Les vacances ne mettent jamais notre engagement entre parenthèses.

Enfin, cette fin d'année sera marquée par plusieurs échéances électorales majeures. Les



**LA FÉDÉRATION UNSA-TRANSPORT TIENT À APPORTER TOUT SON SOUTIEN À CELLES ET CEUX QUI CONSACRERONT UNE PARTIE DE LEUR ÉTÉ À PRÉPARER CES CAMPAGNES, À ALLER À LA RENCONTRE DES AGENTS ET DES SALARIÉS ET À PORTER HAUT LES COULEURS DE NOTRE ORGANISATION**

élections professionnelles dans la fonction publique, mais aussi celles du secteur ferroviaire, constitueront des rendez-vous déterminants pour faire progresser **les valeurs et la représentativité de l'UNSA**. Nous suivrons avec une attention toute particulière les élections ferroviaires et apporterons, autant que possible, notre soutien aux équipes engagées. **La solidarité entre nos fédérations est une valeur essentielle** : la Fédération ferroviaire a toujours été présente aux côtés de la Fédération UNSA-Transport, il est donc naturel que nous soyons pleinement mobilisés à ses côtés. Nous sommes convaincus que les résultats de ces élections seront le reflet de l'engagement, du travail de terrain et de la détermination de tous les militants qui font vivre l'UNSA au quotidien.

Cet été, **profitez pleinement de chaque instant avec vos proches**. Reposez-vous, ressourcez-vous et revenez avec toute l'énergie nécessaire pour poursuivre ensemble nos combats. **Les conquêtes sociales d'hier nous inspirent ; celles de demain dépendront de notre capacité à rester unis, engagés et proches du terrain.**

**AU NOM DE TOUTE L'ÉQUIPE DE L'UNSA-TRANSPORT, JE VOUS SOUHAITE À TOUTES ET À TOUS UN TRÈS BEL ÉTÉ ET D'EXCELLENTES VACANCES.**

Jérémy Sastre, secrétaire général de l'UNSA-Transport



56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 Paris  
Métro Le Peletier • Métro Notre-Dame-de-Lorette  
01 42 82 09 13 • transport@unsa.org  
www.unsa-transport.org

unsa.transport @FedUnsa





# La consultation sur la SEF

Les CSE de mars et avril sont souvent consacrés à l'ouverture de la consultation sur la Situation Economique et Financière de l'entreprise.

Par Jean-Marc LENGART Président d'Explicite

Le contexte politique donne à cette consultation un caractère particulier

**L'entreprise est-elle impactée par des événements particuliers? Si oui a-t-elle les moyens d'y faire face ?**

**Rappelons tout d'abord le principe :**

Une fois par an, les élus du CSE doivent être consultés sur la situation économique et financière de leur entreprise.

Il s'agit d'une consultation et non d'une information ; l'employeur doit ouvrir clairement la procédure. Les élus disposent d'un mois pour rendre leur avis.

En cas de nomination d'un expert-comptable pour les assister, ce délai est porté à deux mois ;

Sur quoi porte la consultation exactement ?

Les élus ont accès aux mêmes informations que les actionnaires et notamment les comptes annuels et des documents prévisionnels.

Il est important de noter que cette consultation ne porte pas que sur les comptes de l'année précédente, mais aussi (et surtout) :

- Sur le budget prévisionnel actualisé ;
- Et sur la situation économique la plus récente.



**Cette consultation doit apporter des éléments de réponses :**

Comment se porte l'entreprise : était-elle en bonne santé, quels étaient ses fonds propres (sa richesse patrimoniale) ? Information particulièrement importante, car comment appréhender l'avenir sans connaître le passé ? Comment sera traité le résultat de l'année ? Restera-t-il dans l'entreprise ou sera-t-il distribué aux actionnaires ?



Quel est le budget actualisé des effets prévisibles de la crise ?

**Pourquoi faire appel à un expert-comptable :**

On imagine aisément que bon nombre de directions chercheront à éviter la nomination d'un expert-comptable, arguant du fait que cela coûte cher, que ce n'est pas le moment et que ça n'apporte rien, etc..

Précisons d'emblée que le prix d'une mission est directement lié à l'importance de l'entité et les taux facturés sont tout à fait comparables à ceux des consultants conseillant les directions. Rappelons d'ailleurs que les honoraires de ces derniers comme ceux du commissaire aux comptes sont intégralement payés par l'entreprise au même titre que ceux de l'expert-comptable du CSE.

**Que doit apporter l'expert ?**

La mission de l'expert doit bien sûr avoir du sens : par son professionnalisme, son expérience et sa technique, il doit aider les élus à comprendre les informations financières qui leur sont communiquées. Son rôle sera essentiellement pédagogique.

Les élus doivent savoir avec l'aide de leur expert, comment l'entreprise appréhende l'avenir.

L'expert aidera les élus à élaborer leur avis sur la situation économique et financière..



**TOUTE L'ÉQUIPE D'EXPLICITE EST MOBILISÉE POUR VOUS AIDER DANS CES MOMENTS PARTICULIERS..**





# FIÈREMENT PNC

## Notre Histoire, Nos Combats

Par Marc LAMURE Secrétaire Général UNSA-SMAF

en devenant l'OSA 117, avant de franchir une étape clé en **2003** avec la création de la Section PNC « **UNSA PNC** », dont l'essor sera aussi rapide que percutant.

L'année 2016 marque un tournant catégoriel : **le syndicat devient 100 % PNC** (Hôtesse et Stewards), le personnel au sol rejoignant alors, en parfait accord, l'**UNSA Aérien SNMSAC**. Fort de cette identité, le champ d'application s'élargit en 2019 à l'ensemble des PNC français, concrétisé par l'ouverture des premières sections dans différentes compagnies. **Une représentativité forte et autonome**

Aujourd'hui, en **2026**, l'**UNSA PNC** compte 7 sections (Air France, Smartwings, Transavia, Air Corsica, Hop, Air Austral et La Compagnie) et apporte son soutien actif aux syndicats USAF



**UNSA PNC :  
LA FORCE DU  
COLLECTIF,  
L'EXIGENCE DES  
RÉSULTATS**



© ISTOCK-PHOTO

UNSA PF et USAF UNSA ATN en Polynésie française. Chaque section et syndicat jouit d'une **totale autonomie** dans ses décisions et sa politique syndicale, tout en respectant nos statuts, nos orientations validées en congrès et notre charte éthique. Partout où nous sommes implantés, **nous sommes incontournables**, et nos résultats électoraux le prouvent : **1er** chez Smartwings **2e** chez Air France, Transavia, Air Austral et La Compagnie... **Expertise, Innovation et Partenariats**

L'UNSA PNC s'appuie sur des connaissances techniques solides, une expertise reconnue et une intégrité sans faille au service exclusif des PNC.



© ISTOCK-PHOTO



- **À la pointe de la technologie** : Depuis 2011, notre application smartphone — véritable couteau suisse du PNC — est régulièrement modernisée pour coller au plus près de leurs besoins professionnels.
- **Des partenaires de confiance** : Nous comptons sur des alliés de longue date comme Air Assurance, qui protège les PNC à des tarifs préférentiels en matière de prévoyance et de perte de licence.



**UNE SEULE  
MISSION :  
DÉFENDRE LES  
INTÉRÊTS DES  
HÔTESSES ET  
STEWARDS.**

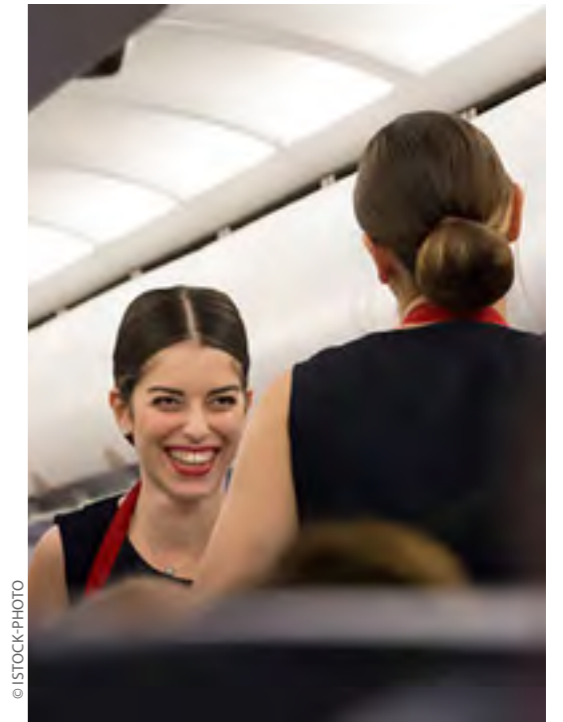
Fin **2025**, les instances de l'UNSA PNC ont choisi de rejoindre la **Fédération UNSA Transport** afin de participer activement au développement de l'UNSA dans ce secteur si particulier. Nous remercions chaleureusement l'équipe fédérale pour son écoute et son accueil, qui ont grandement facilité ce rapprochement.

**Nos grands combats nationaux**  
Nous portons avec force deux dossiers majeurs au niveau national :

- **La reconnaissance de notre profession**  
Nous militons pour une représentativité spécifique ainsi que pour la création



© ISTOCK-PHOTO



© ISTOCK-PHOTO

d'une branche et d'une **convention collective dédiée aux PNC**. Celle-ci doit être bien plus protectrice que les règles européennes actuelles, qui se cantonnent à la sécurité des vols sans jamais traiter le volet social.

- **La défense de notre retraite** : Nous nous mobilisons quotidiennement pour le maintien de notre **régime complémentaire de retraite**, un modèle autofinancé et hautement protecteur pour ses affiliés. Ce régime est aujourd'hui menacé de toutes parts : par l'État, mais aussi par certaines centrales syndicales (comme la CFDT) qui militent pour le retour d'un Régime Universel des retraites.

Au quotidien, l'UNSA PNC n'a qu'un seul objectif : **défendre les intérêts des Hôtesse et Stewards**, tout en faisant rayonner les valeurs de l'UNSA.

Fièremment UNSA PNC.



# TAXES FRANÇAISES

## Impact négatif pour l'emploi et Neutre pour l'environnement

Par les Représentants du personnel UNSA Aérien SNMSAC

Les chiffres d'exploitation en forte baisse de l'**Aéroport de Vatry** sont un nouvel exemple très concret des mauvais choix « populistes » du gouvernement français pour soi-disant protéger l'industrie française.



© UNSA AÉRIEN SNMSAC

**L'UNSA TRANSPORT AÉRIEN AFFIRME QUE PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT NE DOIT JAMAIS SERVIR DE PRETEXTE POUR ABANDONNER LES TRAVAILLEURS**

Depuis que la **taxe de 2€** sur les petits colis est entrée en vigueur en France le **1er mars 2026**, ces colis n'arrivent plus DIRECTEMENT en France via l'avion. Ils atterrissent chez nos voisins frontaliers pour ensuite terminer leur course via les camions sur la route en France !

Du coup, c'est **tout le Fret qui est impacté** et qui se réorganise.

**Nous ne sommes pas certains du bienfait environnemental pour la planète.** Ce qui est certain, c'est que **l'emploi des salariés de l'Aéroport de Vatry est fortement menacé.** La direction a annoncé l'intention de mettre en place un **PSE** afin de procéder à des licenciements économiques.

**L'aéroport de Roissy CDG est également impacté** par une baisse d'activité d'environ 50 vols spécifiques par semaine.

Il semblerait que l'Europe mette en place une taxe supplémentaire en novembre 2026 ?

**Nous attendons d'en voir les effets.**

En attendant, que va faire le gouvernement français pour les salariés qui vont perdre leur emploi ?

S'ils ne veulent pas « **tout perdre** », le temps est peut-être venu pour « **nos politiques** » **d'arrêter de se comporter en « sachants ».** Il est possible que les professionnels des secteurs puissent aider à prendre de

meilleures décisions.  
**Faudrait-il s'y intéresser un tant soit peu !**

L'histoire de notre syndicat débute en **1968** sous le sigle de l'**USAF**, regroupant déjà à l'époque les syndicats autonomes d'Air France. En **1998**, nous rejoignons l'**UNSA**



© MAGNIFIC



# Félicitations à Sabrina BASSA

L'UNSA Transport adresse ses plus sincères félicitations à Mme Sabrina BASSA pour l'obtention de son **Master en droit social**

Cette belle réussite récompense un investissement personnel considérable, mené avec détermination et persévérance. Concilier des études exigeantes, des responsabilités au sein de la fédération et une vie personnelle riche d'engagements représente un véritable défi que Sabrina a su relever avec brio. Son parcours illustre parfaitement que le travail, la volonté et la capacité à surmonter les contraintes du quotidien permettent d'atteindre les objectifs les plus ambitieux.

Nous sommes fiers d'avoir accompagné Sabrina tout au long de cette aventure universitaire et lui souhaitons pleine réussite dans la poursuite de son parcours professionnel et syndical.

*L'équipe fédérale de l'UNSA Transport*



© UNSA-TRANSPORT



**BRAVO SABRINA POUR CE REMARQUABLE ACCOMPLISSEMENT**

# À MANU & PEGGY



© UNSA-TRANSPORT

Au nom de la **Fédération UNSA Transport**, nous souhaitons vous adresser nos **plus sincères félicitations** à l'occasion de votre **union**.

Votre histoire nous rappelle qu'il existe des **sentiments qui traversent le temps sans jamais perdre de leur éclat**. Retrouver son **premier amour** et choisir de construire sa vie ensemble est une belle leçon d'**espoir**, de **confiance** et de **sincérité**.

Aujourd'hui, vous unissez vos chemins avec la force de votre histoire, enrichie par les années, les expériences et les retrouvailles qui rendent votre engagement encore plus précieux.

Recevez, chers **Manu et Peggy**, tous nos **vœux de bonheur** pour cette magnifique aventure à deux.

**Avec toute notre amitié et notre affection,**

**La Fédération UNSA Transport** ❤️



Transport routier

# Ce qui va changer pour les VUL en Transport International

UNE AVANCÉE MAJEURE POUR LE SECTEUR  
 Fin du dumping social  
 Équité entre poids lourds et utilitaires  
 Meilleure protection des conducteurs  
 Concurrence loyale entre entreprises

Par Emmanuel VANDENBUSSCHE

**A** partir du **1er juillet 2026**, tous les véhicules utilitaires légers (2,5t à 3,5t) utilisés en transport international devront être équipés du tachygraphe intelligent 2ème génération (DTCO 4.1a minimum) conformément au Paquet Mobilité 1 de l'UE.

**CALENDRIER À RETENIR**

- 2023** : Tachygraphe intelligent de 2ème génération obligatoire pour les nouveaux véhicules lourds (PL).
- 2024** : Remplacement des appareils de tachygraphes analogiques ou numériques non intelligents en transport international.
- 2025** : Mise à niveau des tachygraphes intelligents de 1ère génération.
- 2026** : Extension aux véhicules utilitaires légers de plus de 2,5t et utilisés en transport international et en cabotage à compter du 1er juillet 2026.

**QUI EST CONCERNÉ ?**

Cette obligation vise les véhicules utilitaires légers:

- de plus de 2,5 tonnes de PTAC,
- utilisés dans le transport international de marchandises,
- ainsi que les opérations de cabotage.

Concrètement, de nombreux fourgons et utilitaires jusqu'ici exclus de la réglementation



**L'UNSA TRANSPORT CONSIDÈRE QUE CETTE RÉFORME CONSTITUE UNE AVANCÉE IMPORTANTE POUR LE SECTEUR**

sociale européenne (RSE) devront désormais respecter les mêmes obligations que les poids lourds. Le dispositif concernera également les entreprises étrangères opérant sur le territoire français.

**POURQUOI CETTE RÉFORME ?**  
 Depuis plusieurs années, le développement massif des VUL dans le transport international a profondément modifié le secteur. Moins coûteux, souvent moins contrôlés et échappant en grande partie aux règles sociales applicables aux poids lourds, ces véhicules ont été parfois utilisés pour contourner certaines réglementations :

- dépassements des temps de conduite,



- absence de suivi des temps de repos,
  - concurrence déloyale,
  - recours accru au dumping social.
- avec cette réforme, l'Union européenne souhaite harmoniser les règles du jeu et renforcer la protection des conducteurs.

**LE TACHYGRAPHE : UN OUTIL DE CONTRÔLE... MAIS AUSSI DE PROTECTION**

Le tachygraphe intelligent permettra désormais d'enregistrer :

- les temps de conduite,
- les pauses,
- les repos,
- les franchissements de frontières,
- certaines opérations de chargement et déchargement.

Pour les salariés, cela représente également une meilleure traçabilité du travail effectué et une protection supplémentaire face aux abus.

Car derrière cette réforme se cache une réalité bien connue du terrain : dans certains secteurs, les conducteurs de VUL effectuent aujourd'hui des amplitudes considérables sans véritable contrôle.

**DE NOUVELLES OBLIGATIONS POUR LES ENTREPRISES**

Les entreprises concernées devront notamment:

- installer et étalonner un tachygraphe intelligent conforme,
- télécharger et archiver les données,
- organiser les tournées dans le respect de la



réglementation,

- former les conducteurs,
- utiliser les cartes entreprise et conducteur.

Les contrôles devraient également se renforcer progressivement dans les prochaines années.

**LES CONDUCTEURS DEVRONT EUX AUSSI S'ADAPTER**

Les salariés utilisant ces véhicules devront :

- disposer d'une carte conducteur valide,
- respecter les temps de conduite et de repos,
- enregistrer correctement leurs activités,
- coopérer lors des contrôles.

Une évolution qui nécessitera un accompagnement sérieux des employeurs afin d'éviter que la charge administrative repose uniquement sur les conducteurs.

**LA POSITION DE L'UNSA TRANSPORT**

Depuis plusieurs années, notre organisation, aux côtés de l'**ETF** (European Transport Workers' Federation) et de l'**ITF** (International Transport Workers' Federation), alerte sur les dérives liées au développement du transport utilitaire international sans cadre harmonisé.

Le développement massif des VUL dans certaines activités internationales a favorisé le dumping social, la concurrence déloyale et des conditions de travail parfois incompatibles avec la sécurité routière.

**"Pour l'UNSA Transport, cette réforme constitue une avancée importante afin de garantir des règles identiques pour tous les professionnels du transport international."**



# Transport de fonds une chute du cash qui s'accélère !!!

Par Ludovic GUÉRIOT Délégué Syndical Central UNSA



PHOTOS © UNSA-TRANSPORT



© PEXELS



**POUR L'UNSA  
TRANSPORT,  
UNE TRANSITION  
SANS UNE VISION  
SOCIALE NI AC-  
COMPAGNEMENT  
DES SALARIÉS  
FRAGILISE DURA-  
BLEMENT TOUT LE  
SECTEUR**

**T**ransport de fonds: une activité fragilisée par la chute du cash et des mutations profondes.

Le secteur du transport de fonds et de valeurs traverse une période critique. La baisse rapide de l'utilisation du cash, combinée au développement des dispositifs de remise sécurisée (DRS) et à la réorganisation du système bancaire, fait peser de lourdes incertitudes sur la pérennité même du métier.

## UNE CHUTE DU CASH QUI S'ACCÉLÈRE

En France, l'usage des espèces recule de manière continue. Selon les données de la Banque de France, le cash représentait encore environ **68 % des paiements en volume en 2016**, contre **moins de 50% aujourd'hui**, avec une tendance qui continue à la baisse.

Dans le même temps:

- les paiements par carte dépassent désormais les espèces en nombre
- le sans contact s'est massivement imposé
- les banques réduisent progressivement leurs réseaux physiques et leurs services liés au cash

Cette évolution entraîne mécaniquement une **baisse significative des volumes transportés**, estimée dans certaines zones à **-20% à -30% en quelques années**.

## LES DRS : ENTRE RÉDUCTION D'ACTIVITÉ ET OPPORTUNITÉ DE RÉINVENTION

Le développement des dispositifs de remise sécurisée (DRS) s'inscrit dans une logique



d'optimisation. **Ces systèmes permettent de centraliser** les dépôts de cash, de sécuriser les opérations et de limiter les manipulations.

Il est indéniable que les **DRS** contribuent à la diminution de l'activité :

- moins de points de collecte
- moins de passages une rationalisation des tournées

Cependant, ils ne doivent pas être perçus uniquement comme une contrainte. Ils offrent également aux personnels l'opportunité de se réinventer. Le métier évolue vers des missions plus techniques et diversifiées :

- gestion et maintenance des équipements
- contrôle et sécurisation des dispositifs

adaptation à de nouveaux outils et process.

Ainsi, les DRS participent à une transformation du métier, qui, bien que réduisant certains volumes, ouvre aussi la voie à une montée en compétences.

## CASH SERVICES : UNE CONCENTRATION QUI ACCENTUE LA BAISS

L'émergence de Cash Services, portée par la Société des Services Fiduciaires (2SF) et soutenue par BNP Paribas, Société Générale et Crédit Mutuel Alliance Fédérale, accélère encore cette transformation.

En mutualisant les distributeurs automatiques et en rationalisant les flux :

- le nombre de points à approvisionner diminue
- les tournées sont optimisées
- les volumes transportés continuent de baisser

Cette centralisation, si elle répond à une logique économique, participe clairement à la **contraction du marché du transport de fonds**.

## DES PASSERELLES NÉCESSAIRES FACE À UN AVENIR INCERTAIN

Dans ce contexte, la question de l'avenir des salariés est centrale. Le métier, tel qu'il existe aujourd'hui, est directement menacé à moyen



© PEXELS



**LA BAISS DU  
CASH N'EST PLUS  
MARGINALE,  
C'EST UNE  
TRANSFORMATION  
STRUCTURELLE.  
AVEC LE  
DÉVELOPPEMENT  
DES DRS ET LA  
CENTRALISATION  
DE CASH  
SERVICES, C'EST  
DÉSORMAIS  
L'AVENIR MÊME  
DU TRANSPORT  
DE FONDS QUI EST  
QUESTIONNÉ.**

terme si aucune adaptation majeure n'est mise en place. Les compétences des convoyeurs restent pourtant précieuses et transférables. Des passerelles vers d'autres métiers de la sécurité doivent être sérieusement envisagées, notamment vers :

- la police municipale
- la sûreté ferroviaire comme la SUGE
- d'autres fonctions de sécurité publique ou privée

Ces perspectives ne doivent pas être subies, mais anticipées et accompagnées.

## UN MODÈLE À BOUT DE SOUFFLE ?

Malgré une dangerosité toujours bien réelle, le volume d'activité diminue. Cette contradiction met en lumière un déséquilibre profond :

- moins de travail, mais toujours autant de risques
  - une pression accrue sur les effectifs
  - des incertitudes croissantes sur l'emploi
- Le modèle économique du transport de fonds, historiquement basé sur des flux importants et réguliers de cash, apparaît aujourd'hui fragilisé.

## CONCLUSION : LE MÉTIER DE TRANSPORT DE FONDS TEL QUE NOUS LE CONNAISSONS AUJOURD'HUI EST-IL DURABLE ?

## SECTIONS & ÉLECTIONS



### VOICI LES DERNIÈRES SECTIONS SYNDICALES CRÉÉES

#### TRANSPORT :

- **Zamora Transports** Mandelieu-la-Napoule (06) 113 salariés
- **TVSE** Genas (69) 52 salariés
- **Distrimag** St Martin de Crau (13) 747 salariés
- **Autocars Vails Asperi** Saint Jean Pla de Corts (66) 75 salariés
- **GXO Logistics** Réau (77) 251 salariés
- **DSV Logistique** Mitry-Mory (77) 150 salariés
- **Europe Express** Limeil-Brévannes (94) 204 salariés
- **Cycléa** Le Port (97) La Réunion 229 salariés
- **Transdev Occitanie Ouest** Toulouse (31) - 267 salariés



### Résultats électoraux des sections

#### • **Distrimag - Saint Martin de Crau (13) 807 salariés**

À l'occasion de sa première participation aux élections professionnelles, la section UNSA réalise une performance remarquable en s'imposant comme la première organisation syndicale de l'entreprise.

Avec **35,2% des suffrages exprimés** et un gain de 132 voix, **l'UNSA prend la tête du scrutin.**

Elle devance ainsi la **CFTC**, syndicat historiquement majoritaire, qui enregistre un recul de plus de **260 voix**.

#### • **Dupessey & Co - Rumilly (74) 299 salariés**

Pour sa 1<sup>ère</sup> participation, l'UNSA réalise une entrée remarquée en devenant la 1<sup>ère</sup> organisation syndicale.

Avec 23,1% des suffrages exprimés et un gain de 37 voix, elle s'impose d'emblée comme un acteur incontournable du dialogue social.

#### • **STEF- Langres (52) 152 salariés**

Pour sa 1<sup>ère</sup> participation, l'UNSA devient la 2<sup>ème</sup> organisation syndicale de l'établissement avec 35,85% des suffrages exprimés !

Ce résultat témoigne de votre volonté d'être représentés par un syndicat de proximité, engagé et à votre écoute.

#### • **PRIMEVER Limousin - OBJAT (19) 123 salariés**

Avec 34,52% des voix, l'UNSA s'installe durablement comme un acteur majeur du dialogue social chez PRIMEVER Limousin.

*Ensemble pour aller plus loin !!!*

# La force de notre modèle

Grâce à notre **modèle non lucratif**, sans actionnaire à rémunérer, nous développons des services pour nos clients et **nous nous engageons** auprès des personnes en difficulté **au travers d'actions sociétales.**

Pour mieux nous connaître

[malakoffhumanis.com](https://malakoffhumanis.com)



 malakoff humanis



# Défendre les salariés avant tout

## Élu cadre groupe CMA-CGM - MARSEILLE

Par **Thammasagna Vidal Thao-Sy**

Le syndicalisme n'a pas été mon premier engagement. Avant même de connaître les organisations syndicales, les négociations collectives ou le dialogue social, il y avait une conviction simple : **lorsqu'une personne est confrontée à une injustice, elle ne doit pas être seule.**

Je me souviens d'une expérience qui m'a marqué alors que j'avais à peine 18 ans. Une amie, à peine plus âgée que moi, rencontrait des difficultés avec un grand groupe de l'habillement. Sans expérience particulière, mais avec la volonté de l'aider, je l'ai accompagnée dans ses démarches. Avec le recul, je crois que c'est à ce moment-là qu'est née cette envie de défendre les autres.

Lorsque j'ai rejoint le groupe CMA CGM en **2001**, je ne pensais pas que cet engagement prendrait autant de place dans ma vie professionnelle. Au fil des années, j'ai découvert **le rôle essentiel du dialogue social** et l'importance des représentants du personnel pour faire avancer des sujets concrets qui touchent directement le quotidien des salariés.

J'ai eu la chance de participer à de nombreuses négociations. Parmi les dossiers qui m'ont particulièrement tenu à cœur figure **l'accord de branche sur le handicap**. C'est un sujet qui dépasse largement le cadre réglementaire : il s'agit avant tout de permettre à chacun de trouver sa place dans l'entreprise et d'exercer son métier dans les meilleures conditions possibles.

Au fil de mon parcours, j'ai acquis une conviction forte : **on ne négocie pas le Code du travail**. Il représente un socle de droits et de protections pour les salariés. **La négociation collective doit permettre d'aller plus loin, d'améliorer l'existant et d'apporter des garanties adaptées aux réalités de l'entreprise.**

Elle ne doit jamais conduire à affaiblir les droits fondamentaux des salariés. De **2019 à 2026**, j'ai également assuré la gestion des Activités Sociales et Culturelles du groupe. Cette mission m'a permis d'être en contact permanent avec les salariés et leurs familles, de comprendre leurs attentes et de contribuer, à mon niveau, à améliorer leur quotidien.



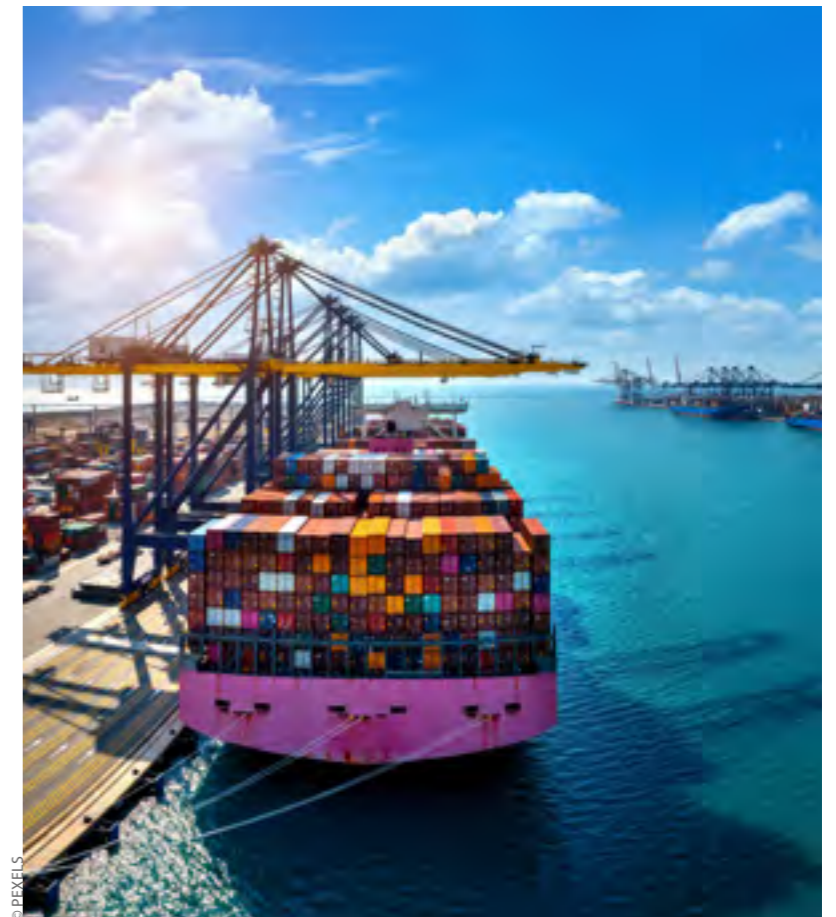
© UNSA-TRANSPORT



Les élus du CSE de la CMA CGM ont voté que je quitte cette fonction. Après plusieurs années d'engagement au sein de la CFE-CGC, les circonstances m'ont conduit à quitter cette organisation. Ce n'était pas le choix que j'aurais naturellement fait, mais il est parfois des situations où les chemins se séparent. Je conserve néanmoins du respect pour les personnes avec lesquelles j'ai travaillé et pour le travail accompli ensemble au fil des années. Je dois reconnaître qu'à ce moment-là, j'ai envisagé de m'arrêter.

Après tant d'années d'investissement, la tentation de passer à autre chose était réelle. Mais cette parenthèse a été de courte durée. Car je reste profondément convaincu que les syndicats **ont un rôle indispensable à jouer dans les grandes entreprises comme la CMA CGM.**

Les transformations du monde du travail, les évolutions technologiques comme l'IA, les nouvelles attentes des salariés et les défis économiques rendent plus que jamais nécessaire **un dialogue social sérieux, exigeant et responsable.**



© PEXELS



© PEXELS

À l'approche des prochaines élections professionnelles, plusieurs sujets me paraissent prioritaires. Je souhaite poursuivre le travail autour du **Compte Épargne Temps (CET)**, **définir un télétravail adapté aux réalités des métiers et des équipes**, et obtenir **un abondement de l'intéressement afin que les salariés bénéficient davantage de la richesse qu'ils contribuent chaque jour à créer.**

Avec les années, mes convictions n'ont pas changé. Qu'il s'agisse d'accompagner une amie à 18 ans ou de défendre aujourd'hui les intérêts des **3500 salariés** au sein d'un grand groupe comme la CMA CGM, la motivation reste la même : **écouter, comprendre, agir** et ne jamais considérer qu'une injustice est une fatalité.



**AU FOND, MON ENGAGEMENT N'EST PAS NÉ DU SYNDICALISME. IL EST NÉ DE LA DÉFENSE DES PERSONNES. LE SYNDICALISME N'EN A ÉTÉ QUE LA CONTINUITÉ NATURELLE.**



# L'UNSA TRANSPORT À LA RÉUNION

Comme tous les ans, une délégation de la Fédération Unsa Transport s'est rendue sur l'île de la Réunion afin de rencontrer notre syndicat local

PAR YVES JOULIN

**A**cette occasion, nous avons pu échanger sur les problématiques nombreuses de l'île. **Un problème essentiel, le refus des patrons d'entreprise de rattacher les entreprises liées au transport routier ou bus à la convention collective nationale.** Les salariés de ces entreprises perdent beaucoup d'avantages de ce fait.

Au niveau du port l'omniprésence de syndicats confédérés n'est pas simple, du fait parfois de connivences avec la partie patronale.

Malgré cela, **nos équipes sur place sont plus que motivées afin de défendre les valeurs de l'Unsa** " Sébastien Saint-Omer plein d'enthousiasme ne cesse de motiver les troupes ". **Nous devons tous les aider et les assister, d'un point de vue juridique.**



© UNSA-TRANSPORT

Une connaissance des structures de l'Unsa doit leur permettre au jour le jour de se développer. Nous avons pu leur expliquer le fonctionnement de **Unsa Please**, du **logiciel Logidev**.

**Il est important** pour la fédération Unsa Transport **de rendre visite** dès que possible à **nos adhérents éloignés de la métropole** qui se sentent souvent isolés.



© UNSA-TRANSPORT

*qui nous soutiennent*

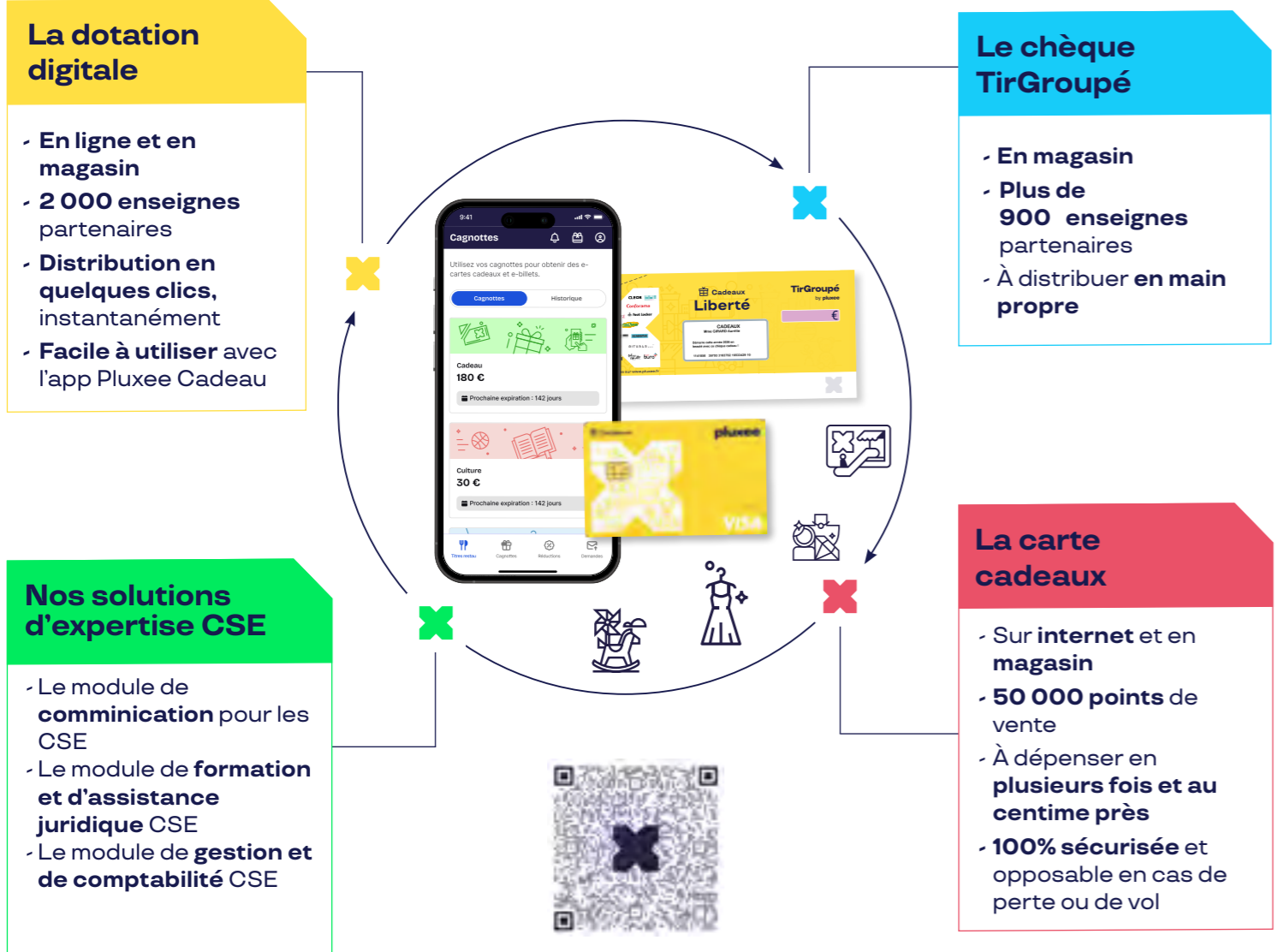




# pluxee

## Offrez plus de pouvoir d'achat avec les Titres-cadeaux Pluxee

### La liberté de choix et d'usage, avec des évènements 100 % conforme URSSAF



Contactez-moi !

À votre disposition pour toutes demandes  
**Jean-François Le Clerc**  
[jean-francois.leclerc@pluxee.com](mailto:jean-francois.leclerc@pluxee.com)

# pluxee



## Et si un dispositif social permettait à la fois d'améliorer le pouvoir d'achat des salariés, de soutenir l'économie locale et de renforcer la solidarité nationale ?

### Pourquoi choisir le Chèque-Vacances ?

Un héritage social. Depuis sa création, le Chèque-Vacances incarne une ambition : rendre les vacances et les loisirs accessibles au plus grand nombre. Issu des luttes pour les congés payés, imaginé par les organisations syndicales et porté par le Ministère du Temps libre en 1982, ce dispositif public s'inscrit dans une histoire de progrès social.

Aujourd'hui, il se modernise avec une solution 100 % dématérialisée, facilitant l'usage au quotidien pour les salariés comme pour les partenaires qui l'acceptent.

#### ✓ Un cadre sécurisé et reconnu

Le Chèque-Vacances est un dispositif public sécurisé, reconnu par l'URSSAF et encadré par la loi, géré par l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV), EPIC certifié ISO 9001. Sa gouvernance associe notamment 7 organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, UNSA), garantissant transparence et équilibre.

#### ✓ Des valeurs de service public

Porté par l'ANCV, le Chèque-Vacances remplit une mission essentielle : accompagner l'accès aux vacances pour tous et redistribuer intégralement ses excédents à des programmes d'action sociale, au bénéfice des publics les plus fragiles.

#### Un modèle économique vertueux

##### ✓ Vous aidez les salariés

En mettant en place ou en promouvant les Chèques-Vacances, vous offrez une aide concrète aux projets de vacances des salariés. Ce dispositif permet de contribuer à leur budget, avec une attention particulière pour les plus fragiles grâce au critère social.

Le Chèque-Vacances ouvre l'accès à une large gamme de prestations : hébergement, transports, séjours familiaux, colonies de vacances, culture et loisirs, restauration, loisirs sportifs.

##### ✓ Vous aidez votre territoire

En utilisant leurs Chèques-Vacances, salariés et bénéficiaires soutiennent directement l'économie touristique française, locale et nationale. Les dépenses sont fléchées vers des prestations de services, générant de l'emploi et des retombées économiques durables. Chaque euro dépensé en Chèques-Vacances a un effet de levier de 1 à 3 sur l'économie locale, renforçant l'impact de votre politique sociale.

##### ✓ Vous aidez les plus fragiles

Grâce aux Chèques-Vacances, l'ANCV dégage des excédents entièrement redistribués à des programmes d'action sociale. Ces programmes s'adressent aux familles en difficulté financière, jeunes, retraités, personnes en situation de handicap et aidants.



### Chèque-Vacances : un choix responsable à forte portée sociale, un outil public, solidaire et moderne, au service de l'intérêt général.

Pour en savoir plus : [www.cheque-vacances.com](http://www.cheque-vacances.com)

Contact : [form-clients@ancv.fr](mailto:form-clients@ancv.fr)

HÉBERGEMENT, SÉJOURS & TRANSPORTS,  
LOISIRS & CULTURE, LOISIRS SPORTIFS, RESTAURATION



Agence Nationale pour les Chèques-Vacances - 36, Boulevard Henri Bergson - CS 50159 - 95201 Sarcelles Cedex - Établissement public industriel et commercial - 326 817 442 RCS Pontoise - N°TVA Intracommunautaire FR 06 326 817 442 - Immatriculation ATOUT France : IM095130003 - Garant : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT - Assurance RCP : MAIF. Photos ©Getty Images, ©Shutterstock. Réalisation : CJ by Rebond

Union Nationale des Syndicats **A**utonomes



***Ensemble  
pour aller plus loin***

**UNSA TRANSPORT**

56, rue du Faubourg Montmartre 75009 PARIS  
Tél. : **01 42 82 09 13** Courriel : ***transport@unsa.org***

***www.unsa-transport.org***